



Charte  
environnementale  
**Le Commerce  
du Bois**

**CHARTE ENVIRONNEMENTALE**

**ATTESTATION DE PERFORMANCE**

L'Association Le Commerce du Bois, au vu de l'audit du 29/09/2010, réalisé par le FCBA,

Atteste que la Société :

**PROTAC OUEST  
BP 90322  
22400 LAMBALLE**

**a obtenu 3 feuilles**



Sur les critères portant sur :

- l'achat responsable
- la vente responsable


L'attestation est valable du 29/09/2010 au 29/09/2012

**Fait à Paris,  
le 16 décembre 2010**


**Eric BOILLEY  
Directeur LCB**

# Charte environnementale de l'achat et de la vente de bois




Soutenez nos efforts environnementaux en privilégiant **vous aussi** l'achat de bois certifié ! 

## Pourquoi avons-nous signé la Charte environnementale de l'achat et de la vente de bois ?



- pour acheter de plus en plus de bois éco-certié et mieux gérer les forêts ;
- pour mieux vous guider dans vos choix afin que, vous aussi, vous soyez acteur de la protection de notre environnement.

## Quels sont nos engagements ?



### 1. L'achat responsable



- Soutenir nos partenaires fournisseurs dans leurs efforts concernant la gestion durable des forêts en demandant le certificat de légalité à minima, et **en augmentant d'année en année nos achats de produits bois et dérivés du bois, issus de forêts ayant reçu une certification de gestion durable ou en cours de certification.**
- Promouvoir et soutenir les initiatives internationales en faveur d'une gestion durable des forêts et plus particulièrement les règles de la CITES concernant la protection des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, ainsi que les recommandations de l'ONU concernant les zones de conflits à éviter.

### 2. La vente responsable



- Améliorer l'information à destination de nos clients :
  - en affichant clairement dans les points de vente les 3 principales caractéristiques des produits (nom courant de l'essence pour les bois bruts et nom commercial technique pour les autres produits ; pays d'origine ; certification éventuelle) ;
  - en mettant une fiche technique à leur disposition.
- Conseiller nos clients dans leurs choix d'essences et leur proposer l'utilisation d'alternatives (essences secondaires) en substitution à des essences protégées.
- Promouvoir le bois comme matériau renouvelable et recyclable auprès de nos clients, et en particulier les bois certifiés ou issus de forêts durablement gérées.
- Réduire l'impact environnemental de nos activités.



## La charte environnementale LCB pour vous aider à remplir vos objectifs de développement durable

### Marchés publics : répondre à l'ambition de développement durable de l'Etat français et des citoyens

L'Etat a fait de l'engagement des acteurs publics une priorité et l'écho favorable du Grenelle de l'Environnement traduit l'attente de citoyens pour des mesures respectueuses de l'environnement. L'achat responsable est l'un des principaux leviers d'action à disposition des acteurs publics, le code des marchés publics autorisant désormais la prise en compte des exigences environnementales.

A cet égard, le bois constitue un matériau écologiquement intéressant et le gouvernement s'est fixé un objectif ambitieux : 100% des produits bois de l'achat public devront venir de forêts gérées durablement d'ici 2010.

**Vous aussi, vous pouvez vous engager en faveur du bois éco-certifié.**

**Les professionnels du Commerce du Bois, vos partenaires privilégiés pour vous accompagner.**

# Le bois éco-certifié, matériau écologique par excellence



## Le bois, un matériau écologique de choix

- Il est renouvelable et biodégradable
- Il permet d'absorber et de stocker durablement le CO<sub>2</sub>, principal gaz responsable de l'effet de serre
- En construction, sa production nécessite peu d'énergie, sa mise en œuvre consomme très peu d'eau et les déchets de chantier sont recyclables sous forme reconstituée ou énergétique
- Ses caractéristiques lui confèrent d'excellentes qualités de résistance, de souplesse, de rapidité de chantier et d'isolation thermique

## Mais soyons attentifs à la bonne gestion forestière

Les forêts jouent un rôle crucial dans la régulation des climats et du cycle de l'eau, elles renferment à elles seules plus de 50% de la biodiversité terrestre. Or, si la situation est saine en Europe, leur dégradation se poursuit à un rythme inquiétant au niveau de la planète : 200 000 hectares de forêts tropicales disparaissent chaque semaine.

Pour inverser la tendance, il faut redonner de la valeur à la forêt en faisant la promotion du commerce du bois issu d'une gestion forestière durable.



## La solution : s'assurer de la légalité du bois et privilégier le bois éco-certifié

La délivrance des certificats de légalité doit toujours accompagner la vente de produit bois ou dérivé bois. Par ailleurs, il existe de nombreuses certifications garantissant une gestion responsable des exploitations forestières, comme les certifications FSC et PEFC. Elles sont soumises à un dispositif d'audit indépendant, tout au long de la filière d'exploitation, de transformation et de commerce du bois.



## LCB s'engage et vous offre des garanties environnementales



### Acteurs responsables, les professionnels du commerce du bois

promeuvent l'éco-certification. Le Commerce du Bois (LCB) a lancé en 2006 une Charte Environnementale de l'Achat et de la Vente du bois à l'attention de ses membres. Les sociétés signataires s'engagent à augmenter chaque année leurs achats de bois éco-certifié et à améliorer l'information délivrée à leurs clients. Des audits indépendants sont réalisés régulièrement pour mesurer les engagements et la performance des entreprises.

En juillet 2008, les sociétés signataires représentent :

- 30% des membres de LCB
- plus de 180 points de vente engagés sur tout le territoire français
- plus de 40% de la vente de bois tropicaux des membres LCB
- plus de 50% de la vente des résineux d'importation des membres LCB

**Pour connaître ces sociétés qui ont fait le choix d'allier qualité de service et responsabilité environnementale, rendez-vous sur [www.lecommercedubois.fr](http://www.lecommercedubois.fr)**

# C'est grâce à vous que nous parviendrons à faire du bois éco-certifié le standard de demain, pour la sauvegarde de notre planète

L'éco-certification est la réponse la plus adaptée pour faire du bois le matériau écologique de référence. Mais l'engagement de tous, exploitants, importateurs et points de vente, mais aussi clients est indispensable.



Aujourd'hui, les professionnels du commerce du bois se heurtent encore trop souvent à des difficultés pour :

- s'approvisionner auprès d'exploitations forestières éco-certifiées, trop rares faute d'une pression suffisante des marchés ;
- écouler les produits éco-certifiés, faute d'une demande suffisante de la part de leurs clients, encore peu conscients des enjeux.

Il est donc essentiel que vous souteniez, vous aussi, dans votre commande publique, les produits éco-certifiés et fassiez ainsi écho aux engagements de l'Etat français et aux orientations du Grenelle de l'Environnement.

**Pour en savoir plus : Le Commerce du Bois**  
[www.lecommercedubois.fr](http://www.lecommercedubois.fr)

#### Contact

Eric Boilley, Directeur

Tel : 01 44 75 58 58 Fax : 01 44 75 54 00

Email : [lecommercedubois@wanadoo.fr](mailto:lecommercedubois@wanadoo.fr)



Fondée en 2000, Le Commerce du Bois est une association professionnelle au sens de la loi 1901. Elle est née de la volonté de représentants de trois familles professionnelles – agents, importateurs et négociants - de créer un grand mouvement repré-

sentatif des entreprises françaises de commerce national et international des bois. Présente en France dans toutes les instances de la filière bois, elle rassemble 130 entreprises membres.